

Programme **ÉQUIPE QUÉBEC** : **WOW!**

Le 11 février 2003 le ministre québécois responsable du sport, **Richard Legendre**, était accompagné du **premier ministre Bernard Landry** pour annoncer, à Montréal, un soutien de **6 millions de dollars aux athlètes québécois d'excellence** et à leurs entraîneurs, une somme récurrente ajoutée au budget du Secrétariat au loisir et au sport.

Trois millions de dollars seront consacrés à environ 500 athlètes d'excellence. Ainsi, 276 athlètes brevetés par Sport Canada plus environ 225 athlètes participant aux compétitions internationales pourront chacun recevoir **jusqu'à 6 000\$ annuellement.** (En plus des crédits d'impôt de 4 000.\$ actuellement remis). Les **athlètes blessés pourront aussi être soutenus alors que les nouveaux retraités recevront une bourse jusqu'à 4 000\$.**

Le **gouvernement du Québec** souhaite aussi **améliorer les conditions de pratique des entraîneurs des athlètes d'excellence** et valoriser leur profession en leur consacrant 2,5 millions de dollars. Il est estimé que, par cette mesure, 125 entraîneurs recevront chacun la somme annuelle de **20 000\$.** (en plus du Programme d'aide à l'engagement des entraîneurs).

Donc, les 6 millions de dollars s'ajoutent aux crédits d'impôts de 5 millions de dollars déjà accordés annuellement par le gouvernement du Québec, une mesure fiscale unique parmi les provinces canadiennes. Le gouvernement accorde déjà 2,8 millions de dollars aux clubs sportifs d'élite pour l'embauche d'entraîneurs de haut niveau.

Pour **être éligibles les athlètes d'excellence** devront être résidents du Québec, membres en règle de la Fédération québécoise, représenter le Québec sur la scène canadienne, et participer à des compétitions sur la scène internationale.

Pour **être éligibles les entraîneurs** devront résider au Québec, être membre en règle de leur Fédération québécoise, être réputés à temps plein (1 800hrs/an) et détenir une certification de niveau 3 du PNCE. L'entraîneur reconnu sera «un entraîneur permanent» et «premier responsable» de l'encadrement annuel des athlètes boursiers d'Équipe Québec.

En retour, le ministre Legendre demande aux athlètes et aux entraîneurs du programme Equipe Québec de visiter les écoles afin de mousser la pratique du sport. Ils seront aussi **invités à participer à un premier forum annuel des athlètes et des entraîneurs qui aura lieu à l'automne de 2003.** L'ex-athlète Bruny Surin et l'entraîneure Danièle Sauvageau seront les «capitaines» d'Équipe Québec. Ils participeront aux visites dans les écoles et joueront un rôle important lors du forum de l'automne prochain.

Un formulaire sera transmis par la poste aux athlètes et aux entraîneurs susceptibles d'être admissibles. Il sera aussi possible, pour ces deux groupes, de télécharger une version électronique du formulaire à partir du site Internet du SLS, www.sls.gouv.qc.ca ou d'en faire la demande par téléphone ou par télécopieur.